



Nos engagements RSE

Dernière révision : mars 2025

Cette politique RSE n'est pas un document de communication : elle est le reflet fidèle de ce que nous sommes, de ce que nous faisons et de la direction dans laquelle nous voulons aller.

Nous croyons profondément que le conseil en stratégie et en technologies de l'information peut être un levier de transformation positive pour les organisations et pour la société. Cette conviction nous oblige : elle exige que nous menions nos missions avec rigueur, éthique et courage, que nous refusions ce qui contredirait nos valeurs, et que nous continuions à nous engager là où notre expertise peut servir le bien commun.

Signataires de la Charte de l'IA responsable de l'Institut du Numérique Responsable, membres actifs de la vie locale et académique, nous assumerons pleinement notre rôle d'acteurs responsables de la transformation numérique.

1 Nos valeurs fondatrices

Notre politique RSE repose sur cinq valeurs fondatrices qui guident l'ensemble de nos décisions et comportements :

- Engagement citoyen : nous considérons que l'exercice d'une activité professionnelle s'accompagne d'une responsabilité civique active.
- Sobriété numérique et environnementale : nous n'utilisons la technologie qu'à bon escient, avec une attention permanente à son empreinte écologique.
- Intégrité scientifique : notre ancrage dans la recherche en sciences de gestion garantit la rigueur, l'indépendance et la qualité de nos recommandations.
- IA responsable : nous défendons et promouvons une intelligence artificielle éthique, transparente et au service du bien commun.
- Solidarité et inclusion : nous œuvrons activement pour une société plus juste, notamment par notre engagement dans l'insertion professionnelle et la formation.

2 Engagement sociétal et citoyen

Chantal et François Cazals exercent des responsabilités citoyennes multiples qui ne se superposent pas à leur activité professionnelle mais en constituent le prolongement naturel. Ces engagements sont reconnus, valorisés et protégés par le cabinet.

François Cazals est Colonel de réserve de gendarmerie, affecté au cabinet du DG, membre du centre d'expertise IA et du conseil scientifique.

Il est le fondateur et le président de l'ANAREG (association nationale des réservistes de la gendarmerie).

François Cazals conduit des projets de recherche en sciences de gestion, contribuant à la production de connaissances accessibles et utiles à la communauté scientifique et aux organisations.

Chantal Cazals est administratrice de la Mission Locale des villes du Nord du Bois (Fontenay-sous-Bois – Vincennes – St Mandé). Les missions locales sont des acteurs majeurs de l'insertion des moins de 26 ans.

Elle est élue locale.

Cazals & Partners tient à valoriser ces engagements dans la présentation du cabinet et dans le dialogue avec les clients.

3 Engagement environnemental

3.1 Mobilité sobre

Le cabinet fait de la mobilité sobre un principe de fonctionnement systématique, non négociable et constamment réaffirmé dans les pratiques quotidiennes.

- Transports en commun en priorité : pour tout déplacement professionnel, le choix des transports en commun (train, RER, métro, bus) est la règle de défaut. Le recours au véhicule individuel thermique est exclu sauf impossibilité manifeste dûment justifiée.
- Le vélo comme mode de déplacement privilégié : pour les trajets de proximité (clients, réunions, événements), le vélo est le mode de transport de référence.
- Réduction des déplacements : le télétravail et les réunions en visioconférence sont préférés chaque fois que la qualité de la relation client n'est pas compromise.
- Refus des voyages aériens courte distance : aucun déplacement aérien n'est validé lorsqu'un train de nuit ou un train rapide constitue une alternative raisonnable.

3.2 Sobriété numérique

Conscient que le numérique représente environ 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le cabinet s'engage à :

- Allonger la durée de vie de son matériel informatique (5 ans minimum) et privilégier le reconditionnement lors des renouvellements.
- Limiter l'usage de services cloud énergétivores, préférer des hébergeurs utilisant des énergies renouvelables, locaux et utilisant des solutions open source.

3.3 Fonctionnement interne éco-responsable

Équipements en papier recyclé, limitation des impressions, dématérialisation systématique des documents.

4 Intelligence artificielle responsable

4.1 Signataire de la Charte de l'IA responsable — Institut du Numérique Responsable

Le cabinet est signataire de la Charte de l'IA responsable issue de l'Institut du Numérique Responsable (INR). À ce titre, nous nous engageons à respecter et à promouvoir ses principes dans l'ensemble de nos missions : <https://www.cazals.fr/wp-content/uploads/2026/01/charte-IA-responsable.pdf>

4.2 L'IA responsable dans nos recommandations stratégiques

La défense des valeurs éthiques de l'IA s'inscrit directement dans nos recommandations aux organisations que nous accompagnons :

- Refus de tout mandat visant à déployer des systèmes d'IA à finalité de surveillance, de manipulation ou contraires aux droits fondamentaux.
- Formation et sensibilisation des équipes clientes aux enjeux éthiques et sociaux de l'IA.
- Promotion de la gouvernance de l'IA au niveau organisationnel (comités d'éthique, politiques d'usage, documentation des modèles).

5 Gouvernance et éthique

5.1 Gouvernance interne

- Clause éthique d'acceptation des missions : tout mandat potentiel est évalué à l'aune de nos valeurs RSE avant acceptation. Le refus d'une mission pour motif éthique est une décision légitime et valorisée.
- Indépendance de jugement : nos recommandations ne peuvent être subordonnées aux intérêts commerciaux des éditeurs ou prestataires technologiques. Nous déclarons tout conflit d'intérêts potentiel.

5.2 Éthique de la recherche

Les projets de recherche en sciences de gestion menés par les associés obéissent aux standards déontologiques les plus rigoureux :

- Consentement éclairé des organisations et individus participant aux recherches.
- Publication et diffusion ouverte des résultats, dans une logique de science ouverte.
- Refus de toute instrumentalisation de la recherche à des fins commerciales ou partisans.

5.3 Relation avec les parties prenantes

- Clients : transparence sur nos méthodes, nos outils et nos éventuelles limites, disponibilité pour un dialogue sur les enjeux RSE de leurs stratégies.
- Partenaires et sous-traitants : sélection préférentielle de prestataires partageant nos valeurs RSE et éthiques.
- Communauté académique : participation active aux réseaux de recherche, partage des connaissances, accueil de stagiaires et doctorants.
- Société civile : engagement dans les débats publics sur la transformation numérique, prise de position publique sur les enjeux d'IA et de gouvernance des données.

6 Dimension sociale

Le cabinet porte une attention particulière aux stagiaires en situation de handicap qui participent à ses formations.

Il accueille des étudiants pour des stages de longue durée.

7 Mise en œuvre et suivi

Le cabinet suit annuellement les indicateurs suivants pour mesurer la concrétisation de ses engagements.

La présente politique est révisée annuellement lors de la revue RSE des associés.